



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 15 SEPTEMBRE 2021
A 19H30**

Commune de Léaz

Présents : Christine BLANC – Valérie MAYOR - Valérie LOUBET – Ludivine ADENOT – Emelyne ETIENNE - Norbert GILBRIN - Helena REBOULET –

Absents excusés : Thierry GUICHARD donne pouvoir à Ludivine ADENOT - Kévin FAVRE donne pouvoir à Emelyne ETIENNE - Nicolas BUGNOT donne procuration à Valérie LOUBET - Séverine VIRLOUVET donne procuration à Valérie MAYOR – Pierre-Luc CHATAIGNON - Loïc NORMANT - Johann BRESSON - Christophe ETIENNE-AUGUSTIN -

Absent :

Début de séance : 19h42

Madame Helena Reboulet demande à prendre la parole, Madame la Maire lui répond qu'elle lui donnera en fin de conseil. Madame Helena Reboulet quitte la séance à 19h43.

Désignation du secrétaire de séance : Ludivine ADENOT

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 30 juin 2021 à l'unanimité

DELIBERATIONS

DENOMINATION DE LA VOIE DU LOTISSEMENT « LE SAINT AMAND »

Madame la Maire, explique qu'il convient de donner un nom à la rue du lotissement « le Saint Amand », constitué de 6 maisons individuelles.

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,
ADOpte la dénomination de l'impasse suivante :

- N° 2 – 3 – 4a - 4b - 5 Lotissement le Saint Amand
- Le lot 1 sera dénommé 2bis rue Saint-Amand.

CHARGE Madame la Maire de communiquer ces informations aux services concernés notamment aux services de la Poste

REPLACEMENT DU CAMION BENNE DU SERVICE TECHNIQUE

Madame la Maire précise que les agents du service techniques ont été consultés pour les caractéristiques du camion :

- Le coffre de rangement,
- Le système ampliroll permettant la dépose de la benne au sol,

Ces 2 éléments permettent de gagner du temps et du confort pour les agents lors de la manutention. Elle explique que le camion benne a été volé dans les locaux du service technique la nuit du 31 août au 1^{er} septembre 2021. Le véhicule a été retrouvé incendié, il convient donc de le remplacer. Une consultation a été lancée pour le remplacer. Plusieurs fournisseurs ont répondu suivant le détail ci-dessous :



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 15 SEPTEMBRE 2021
A 19H30**

Commune de Léaz

FOURNISSEUR	MARQUE	MODELE	COFFRE RANGEMENT	SYSTEME AMPLIROLL	COUT TOTAL TTC
PEUGEOT BELLIGNAT / SICMA	PEUGEOT	BOXER Blue HDI 165	OUI	OUI	50 733.36 €
PEUGEOT BELLIGNAT / SICMA	PEUGEOT	BOXER Blue HDI 140	OUI	OUI	50 418.60 €
SERMA POIDS LOURD VIRIAT	IVECO	DAILY	OUI	OUI	59 644.80 €
SERMA POIDS LOURD VIRIAT	IVECO	DAILY	NON	OUI	58 012.80 €
Mercedes Bens Valence Etoile du Rhône	MITSUBISHI	FUSO CANTER 46886311 3C15	OUI	OUI	47 880.00 €
Mercedes Bens Valence Etoile du Rhône	MITSUBISHI	FUSO CANTER 46886311 3C15	NON	NON	34 680.00 €
Renault occasion Valence	RENAULT	MASTER BENNE R3500RJ	OUI	NON	33 862.24 €
MARTENAT Porte lès Valence	IVECO	DAILY	NON	NON	40 543.63 €
ACL ST PRIEST	ISUZU	L35	OUI	OUI	54 300.00 €

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité
MANDATE Madame la Maire pour signer le devis avec Mercedes Bens Valence - Etoile du Rhône pour le Mitsubishi Fuso Canter 46886311 3C15 avec le coffre de rangement et le système Ampliroll pour un montant pouvant aller jusqu'à 50 000.- €.

AUTORISE Madame la Maire à signer tout document nécessaire à l'utilisation du véhicule

AUTORISE Madame la Maire à encaisser le remboursement de l'assurance relatif au vol du camion benne

ALARME DES BATIMENTS COMMUNAUX

Madame la Maire explique qu'un montant a été budgétisé pour la mise en place d'un système d'alarme pour les bâtiments communaux, et qu'une consultation a été lancée pour l'ensemble des bâtiments communaux.

Kévin FAVRE arrive à 20h38

2 entreprises ont répondu suivant le détail ci-dessous :



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 15 SEPTEMBRE 2021
A 19H30**

Commune de Léaz

Batiment	SRI Sécurité			Stanley Sécurité						
	Système	Achat	Maintenance pour 24 mois	Système	Achat	Frais installation	Contrat de maintenance mensuel	Contrat de Télésurveillance Mensuel	Installation	Location matériel mensuelle
Ecole 2 bâtim	Radio	3 079.00 €	400.00 €	Radio	4 250.00 €	700.00 €	50.00 €	78.00 €	700.00 €	188.00 €
Mairie	Radio	2 496.00 €	350.00 €	Radio	1 950.00 €	350.00 €	25.00 €	39.00 €	350.00 €	89.00 €
Local Techniq	Radio	2 447.00 €	350.00 €	Radio	1 950.00 €	350.00 €	25.00 €	39.00 €	350.00 €	89.00 €
Salle des fêtes	Radio	3 111.00 €	400.00 €	Volumétri	5 500.00 €	2 400.00 €	39.00 €	39.00 €	2 400.00 €	190.00 €
total HT		11 133.00 €	1 500.00 €		13 650.00 €	3 800.00 €	139.00 €	195.00 €	3 800.00 €	556.00 €
Maintenance annuelle			750.00 €				1 668.00 €	2 340.00 €		6 672.00 €
total maintenance annuelle HT			750.00 €					3 090.00 €		6 672.00 €
total TTC		13 359.60 €	900.00 €		16 380.00 €	4 560.00 €		3 708.00 €	4 560.00 €	8 006.40 €
Total 1ère année maintenance compris		13 359.60 €			24 648.00 €					12 566.40 €
Mairie	Filaire	4 556.00 €								
total TTC		5 467.20 €								

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité
DECIDE de retenir la société SRI sécurité pour l'installation d'une alarme dans le local technique
AUTORISE Madame la Maire à signer tout document nécessaire à l'installation des alarmes. Le montant peut varier étant donné le conseil a retenu un seul bâtiment à équiper d'une alarme.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°2

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu le budget de la commune de Léaz,

Madame la maire donne la parole à Madame Valérie MAYOR adjointe aux finances, qui propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2021 :

Article	Chapitre		Dépenses Recettes	Fonctionnement Investissement	Montant
Camion benne service technique					
21571	21	Matériel Roulant	Dépenses	Investissement	50 000.00 €
2031	20	Frais d'étude	Dépenses	Investissement	- 50 000.00 €
Travaux école de Léaz					
2135	21	Inst.géné.agenc.aména.cons	Dépenses	Investissement	16 980.00 €
21312	21	Bâtiment scolaire	Dépenses	Investissement	1 705.00 €
2031	20	Frais d'étude	Dépenses	Investissement	- 18 685.00 €
Voirie					
2151	21	Réseaux de voirie	Dépenses	Investissement	3 000.00 €
2031	20	Frais d'étude	Dépenses	Investissement	- 3 000.00 €
Dispositif alarme					
21568	21	Autres matériel et outillage	Dépenses	Investissement	3 000.00 €
2031	20	Frais d'étude	Dépenses	Investissement	- 3 000.00 €
Dépenses de fonctionnement					
60636	011	Vêtements de travail	Dépenses	Fonctionnement	900.00 €
615221	011	Bâtiments publics	Dépenses	Fonctionnement	2 500.00 €



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 15 SEPTEMBRE 2021
A 19H30**

Commune de Léaz

Article	Chapitre		Dépenses Recettes	Fonctionnement Investissement	Montant
6161	011	Assurances multirisque	Dépenses	Fonctionnement	300.00 €
617	011	Etude et recherches	Dépenses	Fonctionnement	- 500.00 €
6182	011	Doc générale et Technique	Dépenses	Fonctionnement	100.00 €
6226	011	Honoraires	Dépenses	Fonctionnement	- 4 100.00 €
6227	011	Frais d'actes de contentieux	Dépenses	Fonctionnement	200.00 €
6231	011	Annonces et insertions	Dépenses	Fonctionnement	- 800.00 €
6232	011	Fêtes et cérémonie	Dépenses	Fonctionnement	- 1 000.00 €
6238	011	Frais divers de publicité	Dépenses	Fonctionnement	- 500.00 €
6251	011	Voyages et déplacement	Dépenses	Fonctionnement	100.00 €
6284	011	Redevance pour service rendu	Dépenses	Fonctionnement	400.00 €
6355	011	Taxes & impôts sur véhicules	Dépenses	Fonctionnement	800.00 €
6455	012	Cotisations Assurances Personnel	Dépenses	Fonctionnement	1 600.00 €

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

ACCEPTÉ le virement de crédit énoncé ci-avant,

DIT qu'un exemplaire de la présente sera adressé à la Trésorerie de Gex.

La présente délibération est transmise à Madame la Sous-Préfète de Gex, et publiée selon la réglementation en vigueur.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus.

DECISIONS

FACTURATION DES ENROBES DE LEAZ

Madame la maire a pris la décision de payer Eiffage en direct sur demande de Rampa attributaire des travaux, afin de permettre une économie de 800.-€.

DOSSIERS EN COURS

a. Voirie

- Stop rue des Charmilles : un arrêté de circulation a été mis en place le 1er septembre 2021
- Rue du Calvaire sens unique : un arrêté de circulation sera mis en place le 20 septembre 2021
- Cour de l'école de Léaz :
 - Le mur mitoyen de la cour élémentaire a dû être repris en raison de la présence de racines dans le mur, le coût supplémentaire s'élève à 10 080.- € TTC.
 - Dans la cour une surface d'enrobé a dû être rajoutée au devis initial pour la reprise des évacuations des eaux pluviales pour un montant de 6 372.- € TTC.
- Marquage au sol Léaz : le travail effectué n'est pas satisfaisant, l'entreprise va intervenir prochainement pour apporter des améliorations au marquage
- Déplacement du poteau « Transport à la demande » sur l'arrêt de bus situé Rue du Calvaire/Chemin de la Stèle.
- Création d'un passage PMR (Personnes à Mobilité Réduite) à l'arrêt de bus à Léaz (dans le village).
- Le contrôle du branchement des eaux pluviales effectué par le service technique est conforme.



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 15 SEPTEMBRE 2021
A 19H30**

Commune de Léaz

b. Bâtiments communaux

- Local des associations : Les carreaux de carrelage cassés ont été remplacés
- Ecole :
 - Suite au mauvais état des poteaux de la cour de la maternelle, leur remplacement est nécessaire, pour un montant de 1703.75 €
 - Le remplacement de la robinetterie et d'une chasse d'eau dans les locaux de l'école maternelle et primaire a été réalisé pour un coût de 526.32 €
 - L'installation de câbles informatique par l'électricien s'élève à 597.70 €
- Cour de la salle des fêtes de Grésin :
 - Un devis est en cours pour la mise en sécurité du mur de la salle des fêtes de Grésin.
 - La cour c'est affaissée au-dessus de l'ancienne fosse septique, le trou a été comblé par les agents du service technique.
 - Un poteau de la barrière aluminium a été ressoudé et installé.

EPAREUSE

Suite à un accident le bras de l'épareuse a été changé, ce matériel est en fonction depuis le 14/09/2021.

CONTRAT NETTOYAGE ECOLE

Le contrat a été signé avec la société « La Fée du Logis », pour l'entretien du bâtiment de l'école maternelle, pour un montant de 540.- € par semaine.

DIVERS

ECOLE : La rentrée s'est bien passée, avec un effectif de 108 élèves répartis ainsi :

- Petite section : 15 élèves
- Moyenne section : 12 élèves
- Grande section : 18 élèves
- Cp : 12 élèves
- CE1 : 18 élèves
- CE2 : 11 élèves
- CM1 : 9 élèves
- CM2 : 13 élèves

Christine Blanc est nommée membre titulaire de la Réserve Naturelle Nationale de la Haute Chaîne du Jura. Les travaux de réfection du Chalet du Col du Sac ont commencé.

Madame Christiane Bauer remercie la commune pour le moment de convivialité organisé à l'occasion de son départ.

AGENDA

Date du prochain conseil municipal : lundi 18 octobre à 20h

La séance est levée à 21 h 02.

Christine BLANC

Maire de Léaz